

FICHE
MÉTIER
D'ART



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

COUVREUR ORNEMANISTE

COUVREUR ORNEMANISTE

MÉTIER

Homme de deux arts, le couvreur ornemaniste habille les toits de différents matériaux de couverture et les pare de leurs plus beaux atours en y posant toutes sortes d'ornements réalisés en zinc, en cuivre, en laiton et en plomb. Il peut s'agir aussi bien de lucarnes, d'oeils de bœufs que de galeries décoratives, de frises ouvragées, d'épis de faitage, de flèches, de gargouilles ou encore de girouettes, de coqs, de chimères...

De par sa double activité, le couvreur ornemaniste partage son temps entre son atelier dans lequel il crée, reproduit ou restaure des décors métalliques et le toit sur lequel il pose d'une part, des tuiles, des ardoises, du métal en feuilles..., assurant l'étanchéité et la mise hors d'eau du bâtiment et d'autre part, les ornements qui personnalisent le lieu.

La fabrication d'un ornement débute par le dessin : plan et épure sont alors tracés. S'il s'agit d'un ornement à restaurer, il est nécessaire d'établir un relevé coté très précis de la pièce.

L'ornemaniste fabriquant lui-même l'outillage dont il a besoin, il met ensuite en œuvre des techniques de sculpture en bois, de moulage et de fonderie servant à la fabrication des matrices. Celles-ci, fabriquées en matériau dur, peuvent être concaves ou convexes et donc comporter la forme et le décor à obtenir en creux ou en relief.

Pour faire naître de la feuille de métal plane une forme en trois dimensions, l'ornemaniste utilise différents procédés.

Le plomb, métal très malléable et d'une faible résistance mécanique, peut être travaillé en enveloppant des formes de bois ou des éléments de pierre, épousant ainsi le support.

Les gros éléments d'architecture en zinc, telles les lucarnes, sont réalisés en pliant les éléments de l'ouvrage au moyen d'une plieuse à zinc.

A l'aide d'un tour à repousser, on peut obtenir des formes creuses. Des mandrins en bois dur, de différentes dimensions et formes, généralement réalisés par l'ornemaniste lui-même, sont fixés sur l'axe du tour. Pendant que le tour effectue des mouvements de rotation, l'ornemaniste fait pression à l'aide d'une cuillère (outil d'acier) sur un disque de métal. Celui-ci est repoussé et étiré de telle sorte qu'il épouse la forme ronde ou ovale du mandrin.

L'emboutissage qui permet d'obtenir des formes en creux s'effectue en pressant la feuille de métal, appelée flan, entre un poinçon comportant la forme de la pièce à emboutir en positif, c'est-à-dire en relief et une matrice comportant cette même forme en négatif, c'est-à-dire en creux. On peut également marteler le flan de métal sur un sac de sable pour une mise en forme grossière.

Cette opération est alors suivie de l'estampage. Le flan, placé sur une matrice creuse, est martelé épousant ainsi la surface de cette matrice. Les motifs répétitifs comme ceux des galeries de faitage par exemple, sont estampés morceaux par morceaux. Pour estamper ce type de motifs, il existe des presses à bras actionnées à la main grâce à un système de courroies et de poulies. Permettant d'obtenir de nombreuses pièces identiques de dimensions plus grandes, elles ne sont cependant que rarement utilisées.

Le repoussage par martelage s'effectue en frappant sur le flan placé sur une matrice en relief reproduisant donc en positif la pièce à fabriquer. On martèle alors la face qui deviendra l'extérieur de la pièce.

Le professionnel expérimenté peut parfois marteler le métal pour le façonner et le mettre en forme directement sur des enclumes spécifiques : les tas et les bigornes. Quelle que soit la technique utilisée, le travail de martelage est un travail délicat pour lequel l'ornemaniste doit savoir frapper avec précision en dosant la force des coups afin de ne pas déchirer la matière.

La pièce mise en forme, il reste encore à effectuer tout le travail de finition. La pièce est ébarbée : l'ornemaniste découpe à la cisaille les « dépouilles » ou les « barbes », surplus de métal qui entourent le motif. Il lime les ébarbures et gratte les bords de la pièce.

Pour certains décors, l'ornemaniste pratique la ciselure afin de donner effets et reliefs aux surfaces. Des ciselets (petites tiges d'acier, à tête ronde ou ovale, concave ou convexe) sont frappés à la surface de la pièce, venant ainsi déformer et tasser la matière. Il peut également recourir à la gravure, procédé de décoration par enlèvement de matière au moyen de burins, de ciselets... Le brunissage effectué au moyen d'outils en acier ou en agate permet de donner un brillant à la matière tout en conservant les facettes laissées par le martelage à la surface de l'ornement. Le polissage effectué au tour rend la matière lisse, douce, unifiée et brillante. Les différentes pièces doivent être assemblées, par soudure ou rivetage, donnant ainsi à l'ouvrage sa forme finale. L'ornemaniste peut avoir à donner une patine spécifique à l'ouvrage notamment lorsqu'il s'agit d'un travail de restauration.

Si la pièce est volumineuse, l'ornemaniste doit créer une ossature en fer afin que l'ouvrage conserve sa forme des années durant. Lorsque l'ornement est en plomb, métal mou et se dilatant sous l'effet de la chaleur, on ajoute, en plus de cette armature métallique, une enveloppe en cuivre qui épousera la surface interne de la pièce afin que celle-ci ne s'affaisse.

Véritable homme orchestre du toit, le couvreur ornemaniste se spécialise, en général, sur une ou deux techniques.

FORMATIONS

Différentes formations préparent à l'activité de couvreur, en revanche, il n'existe aucune formation dédiée à l'activité d'ornemaniste.

FORMATION INITIALE

Niveau V (Niveau équivalent au brevet d'études professionnelles - BEP, au certificat d'aptitude professionnelle - CAP)

CAP couvreur, 2 ans.

BEP technique du toit, 2 ans.

MC zinguerie, 1 an.

Niveau IV (Niveau équivalent au Bac, au bac technologique, au brevet de technicien - BT, au brevet des métiers d'art - BMA, bac professionnel - Bac Pro)

BP couvreur, 2 ans.

Niveau III (Niveau équivalent aux formations BAC + 2 de type brevet de technicien supérieur - BTS, diplôme des métiers d'art - DMA)

BTS charpente-couverture, 2 ans.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Certains diplômes peuvent être préparés dans le cadre de la formation professionnelle continue. Des formations non diplômantes, d'une durée variable permettent de suivre une initiation, une formation complète ou un perfectionnement.

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

ENVIRONNEMENT

On dénombre 4 ornemanistes en France. L'activité est principalement tournée vers la restauration et la reproduction, parfois vers la création. Dans le plan d'urbanisation de Paris entrepris par Haussmann au XIX^e siècle, les toits de la ville ont, pour un grand nombre, été habillés de zinc et dotés de nombreux oeils-de-bœuf, lucarnes... Ils représentent de nos jours une source importante de travail pour le couvreur ornemaniste. L'activité de ce dernier ne se limite bien évidemment pas aux seuls toits parisiens et les commandes émanent de toutes les régions. En effet, nombre de châteaux, édifices religieux, monuments comportent des ornements datant notamment des XIV^e et XV^e siècles, période durant laquelle les décors de toiture se sont multipliés. Cependant, le marché de la restauration du patrimoine architectural concerne aujourd'hui, l'Europe entière. Le couvreur ornemaniste répond aux demandes de l'Etat, des collectivités locales, des particuliers des fournisseurs en produits métalliques de toiture et des couvreurs eux-mêmes qui commandent divers ornements ou éléments en métal tels que des gouttières, des membrons...

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB),

2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.

Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

capeb@capeb.fr

<http://www.capeb.fr>

Organisation professionnelle représentant les professionnels de l'artisanat du bâtiment. Elle défend les intérêts matériels et moraux du secteur, promeut et représente les métiers devant les instances de concertation et de décision et auprès du grand public. Elle organise des journées nationales d'étude et édite la revue «Le Bâtiment artisanal ».

La CAPEB possède une bibliothèque comprenant plus de 2000 ouvrages techniques sur tous les corps de métiers du bâtiment et dont l'accès est réservé uniquement à ses adhérents.

Fédération française du bâtiment (FFB),

33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 40 69 51 00. Fax : 01 47 23 58 77.

<http://www.ffbatiment.fr>

La fédération qui regroupe 56 000 entreprises adhérentes dont 41 000 artisanales, représente les salariés de la profession, les défend auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction.

Elle comporte, en son sein, le Conseil de l'artisanat, instance créée en 1959 et entièrement dédiée aux entreprises artisanales. Elle édite la revue technique « Bâtimétiers » diffusant les informations issues d'une veille technologique et réglementaire portant sur l'ensemble des métiers du secteur du bâtiment.

Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH),

7, rue la Pérouse, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 40 69 51 68. Fax : 01 47 20 06 62.

charbonneau@gmh.ffbatiment.fr

<http://www.groupement-mh.org>

Instance nationale représentative qui assure notamment la liaison entre les professionnels de la restauration de monuments historiques et du patrimoine ancien avec leurs donneurs d'ouvrages : direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, DRAC, collectivités locales, propriétaires privés, associations... La section couverture regroupe des entreprises spécialisées dans la restauration de la couverture de Monuments Historiques, réclamant une connaissance professionnelle très approfondie. L'exigence de la qualification justifie le petit nombre d'entreprises adhérentes (14). Diffusion de la liste des membres sur le site Internet.

SALONS ET MANIFESTATIONS

Salon international du patrimoine culturel à Paris,

Annuel, novembre,

Ateliers d'art de France, 8, rue Chaptal - 75009 Paris

Tél. : 01 44 01 08 30

patrimoine@ateliersdart.com

<http://www.patrimoineculturel.com/>

Plus particulièrement consacré à l'origine aux restaurateurs, le salon du patrimoine culturel s'est progressivement ouvert à tous les acteurs de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine mobilier et immobilier. Salon tout public.

Journées européennes des métiers d'art - JEMA,

Annuel, avril

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur. Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

CONCOURS

Concours Un des Meilleurs Ouvriers de France

Société des Meilleurs Ouvriers de France, 16, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 42 33 02. Fax : 01 43 42 20 41.

secretariat@mof.fr

<http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Concours conduisant à l'attribution du diplôme d'Etat « Un des meilleurs ouvriers de France », homologué au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Il atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de l'alimentation, du bâtiment, de l'habitation, des structures métalliques, de l'industrie, de la terre et du verre, du vêtement, de la bijouterie, des techniques de précisions, de la gravure, de la communication, de la musique, des animaux, de l'agriculture, du commerce et des services. Organisé tous les trois ans, les candidats aux épreuves de l'examen doivent avoir 23 ans minimum. Le concours est ouvert à 138 métiers répartis en 19 groupes. Une exposition des œuvres des lauréats est organisée par le comité.

Concours Un des Meilleurs Apprentis de France

Société des Meilleurs Ouvriers de France, 16, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 42 33 02. Fax : 01 43 42 20 41.

concoursmaf@mof.fr

<http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Le concours est organisé par une Commission nationale de la Société des Meilleurs Ouvriers de France. Elle est fédérée en Sections qui gèrent le concours au niveau régional et départemental. Ce dernier a pour objectif de récompenser les jeunes en formation professionnelle de niveau V. Les candidats doivent réaliser leur épreuve dans un établissement de formation ou chez leur employeur. Les inscriptions se déroulent durant le dernier trimestre de l'année jusqu'à la mi-janvier. Le concours se conclut par une exposition régionale des œuvres ou travaux qui ont été distingués.

Prix Avenir Métiers d'Art - INMA

Annuel, remise de prix : date variable.

Remise des dossiers : 31 mai de l'année en cours.

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

prixavenir@inma-france.org

<http://www.institut-metiersdart.org>

Les Prix Avenir Métiers d'Art – INMA, organisés par l'Institut National des Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et de Banque Populaire, sont destinés à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. Ils ont pour objectif d'encourager les élèves de la filière Métiers d'Art, du niveau CAP au niveau Bac +2 (niveaux V, IV et III) en mettant en lumière leur créativité et leur maîtrise technique.

Le 1er Prix de chaque région et de chaque niveau reçoit un chèque d'une valeur de 250€ (pouvant être complété par des partenaires régionaux) ainsi qu'un diplôme. Les lauréats régionaux bénéficient également des avantages du CLUB Avenir : séjour de deux jours à Paris en vue du jury national, rencontres avec des professionnels, visite de musées, ateliers, etc.

Chaque premier prix national reçoit une dotation de 4500€. La dotation des 2^{èmes} Prix s'élève quant à elle à 2000€ et à 1000€ pour les 3^{èmes} Prix.

Les lauréats du Prix bénéficient également d'un accompagnement privilégié de l'INMA dans la suite de leurs parcours ainsi que d'un appui en termes de communication et de promotion.

SOURCES D'INFORMATION

LIEUX RESSOURCES

Centre d'information du cuivre, laitons et alliages

17, rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 25 25 67. Fax : 01 49 53 03 82

<http://www.copperalliance.fr/>

Le centre d'information du cuivre est l'organisation professionnelle des producteurs et transformateurs de cuivre, chargé de promouvoir les applications du cuivre et de ses alliages sur le marché français. Le centre propose des informations sur les matériaux, les applications et techniques ainsi que des ressources documentaires.

Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB),

7, rue Petit, 75019 Paris.

Tél. : 01 42 02 06 23. Fax : 01 42 03 23 03.

fncmb@wanadoo.fr

<http://www.compagnons.org>

Outre son rôle de formation à différents métiers du bâtiment dans la tradition du compagnonnage, la fédération retrace au sein de ses musées l'histoire des compagnons et de leurs métiers et possède une librairie dédiée au compagnonnage. Avec les Meilleurs ouvriers de France, elle est à l'initiative de la création de la Cité des métiers et des arts à Limoges, celle-ci possédant un centre de documentation ouvert au public, présentant les chefs-d'œuvre réalisés par des compagnons et organisant des expositions temporaires sur les métiers de la main.

Institut de formation et de recherche pour les artisanats des métaux (IFRAM),

2973 Route de Duclair, 76360 Villers-Ecalles.

Tél : 02 35 64 42 30. Fax : 02 35 61 56 97.

ifram@ifram.fr

<http://www.ifram.fr>

Labellisé Pôle national d'innovation pour les artisanats des métaux, l'IFRAM est né de la volonté d'un groupe de professionnels des métiers de la forge et de la métallurgie : ferronnerie, serrurerie, coutellerie, maréchalerie, dinanderie, taillanderie, fonderie, orfèvrerie... Ses missions se développent autour de la création d'un centre de formation, la mise en place d'un centre de ressources techniques et d'un centre de recherches, l'appui aux professionnels, l'organisation de manifestations et l'édition d'une revue trimestrielle intitulée « Fèvres ».

Institut supérieur de la couverture,

isc@compagnons-du-devoir.com

<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Les Instituts de métier sont des centres d'expertise animés par des Compagnons du Devoir reconnus au sein de leur profession, qui prennent en compte l'actualité et le devenir des métiers. La mission de ces experts métiers s'articule autour de quatre axes : rencontre, recherche, mémoire et formation. Pour permettre des échanges accrus au sein de leurs filières, les Instituts de métier organisent des rencontres avec tous les acteurs de leurs professions : colloques, conférences, visites d'entreprises, journées techniques et échanges avec des organisations européennes.

PRESSE

Le Moniteur,

Hebdomadaire,

Service Abonnement, 17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02.

Tél. : 01 40 13 50 55. Fax : 01 40 13 51 94.

contact.groupemoniteur@groupemoniteur.fr

<http://www.groupemoniteur.fr>

Chaque semaine, Le Moniteur livre, commente et analyse l'actualité économique, technique, réglementaire et sociale de toutes les composantes de la filière construction et de l'aménagement du cadre de vie, en France et à l'étranger. Outil de référence, il informe sur tous les projets et les marchés de construction en régions.

Fèvres, le magazine de l'Artisanat des Métaux,

Trimestriel,

Institut de formation et de recherche pour les artisanats des métaux,

2973, route de Duclair, 76360 Villers-Ecalles.

Tél. : 02 35 64 42 30. Fax : 02 35 61 56 97.

ifram@ifram.fr

<http://www.ifram.fr>

La revue de l'Institut de formation et de recherche pour les artisanats des métaux (IFRAM) propose une découverte des hommes, des savoir-faire et des techniques dans le domaine de la transformation du minerai en métal et du métal en objet.

SITES INTERNET

<http://www.ifram.fr>

Site de l'Institut de formation et de recherche pour les artisanats des métaux. Présentation de l'IFRAM et de ses activités, agenda, annuaire de professionnels, librairie, fonds documentaire, forum, petites annonces.

<http://www.duplessis.fr>

Jean-Claude Duplessis, couvreur ornemaniste, Meilleur ouvrier de France et décoré du titre de Maître d'art, fournit sur son site une définition du métier d'ornemaniste, présente son entreprise et ses activités et propose un catalogue des différents ouvrages qu'il réalise.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures
info@inma-france.org
<http://www.institut-metiersdart.org/>